

LE MAILLOCHIN

n°52

Mars 2016

Ces derniers temps, nous avons pu constater les regards et conversations se tourner vers la garnison : je profite de cet édito de notre bulletin municipal printanier pour souligner avec vous ces évolutions naissantes.

La plate-forme militaire anime elle aussi nos vies maillochaines et va subir à court, moyen et long termes de profondes transformations. Il me semble nécessaire de partager avec vous ces dernières missions d'un régiment « Unique et novateur » en France.

Sa métamorphose prendra effet cet été, le 5^{ème} Régiment de Dragons deviendra un régiment de cavalerie à dimension interarmes au sein de la 7^{ème} Brigade blindée. Sa montée en puissance s'approfondit de mois en mois.

Sans compter l'arrivée des familles de cadres, 250 soldats formés actuellement au CFIM de Mourmelon nous rejoindront cet été. Ces effectifs seront les mêmes les 2 années suivantes : l'été 2018 nous promettrait donc une certaine finalisation.

Je tiens également à souligner l'une des missions principales de ce futur régiment des forces.

Il s'agit du système d'expérimentation Scorpion, système d'informations de combat, qui demeure un nouvel outil de commandement de hautes technologies. Ce côté novateur va enrichir notre communauté en tout sens : notre commune doit y être sensible.

La devise du 5^{ème} RD parle d'elle-même : Victoria Pinget : il s embellit par la victoire !

Ainsi, la solidarité et l'accueil doit être la priorité de tous. En étroite relation avec les dirigeants de la plate-forme militaire, l'équipe municipale s'engage à mettre en œuvre les moyens nécessaires à ces évolutions et besoins tout en tenant compte d'éventuelles limites.

En bienveillance, nous devons nous assurer des bonnes installations et intégrations pour ces soldats et ces familles.

La solidarité est au quotidien à portée de tous !

Tout groupe humain prend sa richesse dans la communication, l'entraide et la solidarité visant à un but commun : l'épanouissement de chacun

Bien cordialement

Jean-Claude ROBERT
Maire de Mailly le Camp

Horaires d'ouverture :

8h30 - 12h00

14h30 - 17h30

Fermée le mercredi
après-midi

Tél : 03-25-37-31-52

Fax : 03-25-37-34-06

Mail : mairie.mailly-le-camp@wanadoo.fr

SOMMAIRE :

- * Edito
- * Infos pratiques
- * Ecoles
- * Maison médicale
- * Autres personnels médical
- Stationnement et circulation
- * Travaux d'extension du groupe scolaire
- * Centre de loisirs sans hébergement
- * TNT
- * Taille des haies
- * Bénévoles comité des fêtes
- * Fleurissement
- * Horaires bibliothèque
- * Repas CCAS

INFOS PRATIQUES

Ecole maternelle : 16 rue des Tonnelles tél : **03.25.37.31.80**

Ecole primaire | rue des écoles tél : **03.25.37.31.95**

Cantine et garderie : dossier d'inscription à retirer en mairie

Halte garderie : **03.25.47.88.73**

Maison médicale | rue des Tonnelles

Médecins généralistes

Docteur Alain Hurpet 03.25.47.48.21 (aux horaires de consultation) ou **03.25.37.31.55**

Consultations sur rendez-vous du lundi au samedi matin de 9h à 10h

Consultations libres les lundi, mardi, mercredi et vendredi après midi de 14h à 19h

Docteur Jérôme Detour **03.26.66.86.75** ou **06.42.83.67.94** pendant les consultations à la maison médicale

Consultations : Lundi matin, jeudi après midi et vendredi matin

Diététicien

Monsieur Etienne Charpentier **06.09.13.61.50**

Consultation sur rendez-vous un jeudi par mois

Kinésithérapeute

Madame Ragot Aude **07.86.11.81.12**

Consultation sur rendez-vous les lundi matin, mardi après midi, jeudi après midi et vendredi matin.

Infirmières

Madame Nathalie Doerler **03.25.47.05.76**

Madame Sylvie Juilly **06.31.61.22.09**

Autres personnels médicaux présents sur Mailly

Dentiste

Monsieur Patrick Husson **03.25.37.35.67**

Infirmière

Madame Cécile Mauvignant **03.25.37.34.45**

Pharmacie

Fabien Mauvignant **03.25.37.31.61**

Stationnement et circulation

Il est rappelé que le stationnement sur les trottoirs est interdit aux abords de l'école primaire. Beaucoup d'incivisme et manque de vigilance se fait largement sentir : La voie de bus ne doit pas être utilisée, de nombreux véhicules déposent leurs enfants sans se garer et peuvent provoquer de l'insécurité.

L'interdiction de stationner sur 30 mètres n'est absolument plus respectée (peu avant le passage piéton, trottoir de gauche).

La vigilance et le respect doivent rester de vigueur.

Travaux d'extension du groupe scolaire



Centre de loisirs sans hébergement

le centre de Loisirs Sans Hébergement est un lieu d'accueil, de découverte, de rencontres, d'échanges et de jeux favorisant l'épanouissement de l'enfant dans le respect des règles fondamentales

Le centre dispose de plusieurs salles, dont l'une adaptée pour mettre en place un temps de repos pour les enfants de moins de 6 ans qui en ressentent le besoin. Une autre salle pour accueillir le groupe des 3-6 ans, où de nombreuses activités et jouets sont proposés aux enfants. Et une autre salle est à disposition du groupe des 6-12 ans, permettant la pratique d'activités diverses et variées. Toutefois, des activités communes entre les deux groupes d'âges seront organisées. La cour de récréation qui est un grand espace extérieur clôturé qui permet également la pratique de nombreuses activités.

Retrouvez les ici : <https://sites.google.com/site/auparadisdeszenfants/home>

INFOS PRATIQUES

TNT

Le paysage audiovisuel va connaître un nouveau bouleversement. La modification de la norme de compression du signal audiovisuel de la TNT qui interviendra le 5 avril 2016. A cette date, les 25 chaînes gratuites de la TNT seront toutes diffusées en qualité Haute Définition. Ainsi, de ce fait la diffusion des chaînes telles que vous les avez déjà cessera définitivement.

Tous les foyers qui utilisent encore un matériel TNT terrestre au satellite devraient donc être rééquipés en réception compatible Haute Définition, à défaut, ils trouveraient un écran noir.

L'avantage de ce bouleversement sera la réception gratuite de 6 chaînes supplémentaires ainsi que la qualité Haute Définition

Taille des haies

Les haies et buissons sont amenés à prendre de l'ampleur. Cette végétation peut diminuer la visibilité des usagers de la route.

Afin d'éviter d'éventuels accidents, nous vous rappelons qu'il est obligatoire de procéder à la taille des haies.

Dates des prochains conseils municipaux

11 mars 2016

15 avril 2016

13 mai 2016

10 juin 2016

8 juillet 2016

Fleurissement

Le comité de fleurissement se retrouve les manches : Si vous souhaitez participer aux premières semis à la serre communale, vous pouvez vous faire connaître en Mairie.

Bénévoles

Le comité des fêtes recherche des bénévoles

CCAS

Repas du 17 janvier 2016



Horaires bibliothèque

Madame Laurent vous accueille à la bibliothèque le mardi et le vendredi de 15h à 17h.